



CONVENTION DE MEDIATION

Entre les soussignés :

1/ Nom de la société ou de la personne :

Immatriculation : au RCS de

Siège social :

Représentant légal :

D'UNE PART,

Et

2/ Nom de la société ou de la personne :

Immatriculation : au RCS de

Siège social :

Représentant légal :

D'AUTRE PART,

Ensemble dénommées « les Parties » et séparément, de manière indéterminée la « Partie »,

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE QUE :

Exposer brièvement les circonstances du différent comme le choix est fait postérieurement :



.....
.....
.....
.....
.....
.....

EN CONSEQUENCE DE CE QUI PRECEDE, LES PARTIES SONT CONVENUES DE CE QUI SUIT :

1- OBJET DE LA CONVENTION

Aux fins de régler leur différend relatif à leur relations concernant
.....
.....
.....,

les Parties sont convenues par la présente convention de régler leur différend par voie de médiation, conformément au règlement de médiation du Beth Din de Lyon, sis 34 rue d'Arménie à LYON (69003), règlement auquel elles déclarent adhérer.

Elles acceptent la désignation de en qualité de médiateur.

Fait en trois exemplaires à Lyon,

Le

Signatures :